

Reynders Didier

Je vous remercie de votre courriel qui a retenu toute mon attention.

Comme vous, je suis un européen convaincu et je ne manque aucune occasion de promouvoir le projet européen.

L'objectif des discussions en cours avec le Royaume-Uni est de permettre au Premier Ministre Cameron de s'engager résolument en faveur du "oui" au referendum qui aura lieu sur le maintien du Royaume-Uni au sein de l'UE.

Garder ce grand pays au sein de l'union est bien sûr dans l'intérêt de tous et c'est pourquoi les autres états membres, dont la Belgique, sont prêts à se montrer constructifs.

Il est clair cependant que l'on ne peut transiger sur les grands principes de la construction européenne et que tout accord devra être parfaitement conforme aux traités existants. Ainsi, il ne peut être question de conférer au Royaume-Uni un droit de veto sur le processus décisionnel de l'eurozone.

De même, tout mécanisme de sauvegarde en matière d'avantages sociaux devra respecter les principes de libre circulation des travailleurs et de non-discrimination.

Enfin, si on peut accepter que le Royaume Uni n'interprète pas, en ce qui le concerne, l'objectif d'une "union sans cesse plus étroite" comme une perspective d'intégration politique, il est essentiel que cette perspective soit maintenue pour les pays qui, comme la Belgique, souhaitent aller dans cette direction.

Tels sont les principes que nous défendons activement dans les discussions en cours sur la base des propositions formulées par le Président du Conseil européen.

Cordialement,

Didier REYNDERS.

Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères,
et européennes, chargé de Beliris et des

Institutions culturelles fédérales.

Rue des Petits Carmes 15

B - 1000 BRUXELLES

T: + 32 (0)2 501 85 91